



Vision : « Un engagement, une action, une réussite »
Mission : À Bosco, notre mission est d'instruire, de socialiser
et de qualifier tous les élèves.

Respect * Entraide * Implication

Conseil d'établissement (CÉ)

Procès-verbal

Date : Mercredi 15 novembre 2023

Heure : 18h15

Endroit : Salon du personnel

Participants

Nom	Rôle	Présent.e	Absent.e
Stéphanie Ayotte	Membre parent	x	
Jocelyn Blondin	Représentant communauté	x	
Alain Charlebois	Membre parent et représentant substitut au comité de parents du CSSPO	x	
Olivier Dzomo	Membre parent, substitut	x	
Mélisa Ferreira	Membre parent	x	
Ariane Gagné-Frégeau	Membre parent et représentante au comité de parents du CSSPO	x	
Catherine Gangloff	Représentante au comité EHDAA du CSSPO	x	
Geneviève Groulx	Représentante au comité EHDAA du CSSPO		x
Mélanie Hall	Directrice	x	
Imane Houzir	Membre parent, substitut		x
Andrée Larivière	Membre personnel enseignant	x	
Maja Matekalo	Membre personnel soutien, technicienne SDG		x
Émilie Turcotte	Membre parent	x	
Mélanie Bazinet	Direction adjointe	x	
Carole Lalande	Membre enseignant		x
Carole Migneault	Technicienne en éducation spécialisée	x	
Jaëlle Normand-Marleau	Membre enseignant	x	
Chantale Bois	Membre du public	x	

1. Présences et vérification du quorum

Mme Mélisa Ferreira vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h21.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du mercredi 15 novembre 2023

Ariane Gagné-Frégeau propose le retrait des points 6 et 7 à l'ordre du jour qui semblent avoir été copiés/collés d'une version précédente. Mme Mélanie Hall accepte les changements. Mme Ariane Gagné-Frégeau propose l'ajout dans Varia d'un retour sur les cours de musique ainsi que les communications entre l'école et la maison. Il est mentionné que ce sujet est déjà prévu à l'ordre du jour.

Proposé par : Emilie Turcotte Appuyé par Mélisa Ferreira

Adopté à l'unanimité

Résolution 2023.11.15-1

3. Lecture et adoption du procès-verbal du mercredi 18 octobre 2023

Quelques coquilles ont été notées par Ariane Gagné-Frégeau dans le procès-verbal précédent. On propose que le procès-verbal soit adopté avec les modifications des coquilles proposées par Ariane Gagné-Frégeau. Il est proposé d'adopter le procès-verbal du mercredi 18 octobre 2023.

Proposé par Alain Charlebois, appuyé par Stéphanie Ayotte

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2023.11.15-2

3.1 Suivis au procès-verbal du 18 octobre 2023

Le document résumé du plan de lutte contre l'intimidation présenté au CÉ d'octobre a été déposé sur le site internet de l'école. Aucune communication n'a été envoyée aux parents concernant cet ajout. Mme Ariane Gagné-Frégeau propose que le document soit promu dans la communication du mois de décembre par l'école. Mme Mélanie Hall accepte la proposition.

Proposé par Ariane Gagné-Frégeau, appuyé par Mélisa Ferreira

Adopté à l'unanimité

Résolution 2023.11.15-3

4. Période d'intervention du public

4.1 Présence/absence brigadier traverse rue St-Jean Bosco et rue Demontigny

Mme Mélisa Ferreira fait part que lors de la journée de grève de la semaine dernière, il y avait absence du brigadier au coin de la rue Demontigny et la rue St-Jean Bosco. On souligne que l'ARRET STOP n'est pas en ligne avec la traverse piétonnière de lignes jaunes au sol lorsque les voitures arrivent en provenance de l'UQO. Cette configuration amène les automobilistes à devoir faire deux arrêts au lieu d'un seul. Il est proposé qu'il pourrait être apporté à la Ville de Gatineau de faire une traverse piétonnière en croisée pour permettre d'assurer la sécurité des élèves et permettre aux automobilistes de s'arrêter une seule fois. M. Jocelyn Blondin présent lors de la rencontre prend notes et verra ce qu'il peut faire.

4.2 Cours parascolaires musique, Maryse Courchesne

Un retour sur le vote en défaveur de la poursuite des cours de musique est proposé, car nous avons reçu 3 courriels de parents demandant la révision de cette décision. Mme Maryse Courchesne, propriétaire des Productions Maryse Courchesne a aussi fait un suivi concernant les irritants mentionnés par l'école et propose des solutions.

- Assurer un horaire fixe sauf exception
- Engager un membre de son personnel pour pouvoir gérer l'accès à l'école, la circulation dans l'école et les absences pour éviter que cette tâche n'incombe le personnel du service de garde.
- Proposer des locaux fixes pour assurer moins de bruit après l'école dans les classes pour assurer le travail des enseignants à l'extérieur des heures de classe possible.

Une discussion mouvementée sur le sujet est échangée. Des parents sont en faveur du retour des cours présentant les accommodements proposés par Mme Courchesne et les bénéfices des cours de musique pour leurs enfants. D'autres prônent davantage le manque d'accessibilité pour tous ainsi que le fait que seulement 14 % des élèves de l'école peuvent bénéficier des cours. On prône aussi que le travail du personnel de l'école doit primer sur la mise en place d'activités parascolaires après les cours et remet en doute le rôle de l'école dans ce type d'activités. Il est proposé qu'on abolisse les cours de batteries si ceux-ci sont trop dérangeants pour le personnel de l'école.

Mme Chantale Bois, membre du public, vient mettre en valeur les bénéfices des cours de musique pour ses fils depuis qu'ils en suivent. Aucune proposition n'est faite ce jour puisque Mme Maya Matekalo est absente et le conseil veut avoir son opinion sur cette proposition qui la touche

directement. Un vote par courriel pourra être envisagé à la suite d'une discussion entre Mme Mélanie Hall, Mme Maya Matekalo et Mme Ferreira sur le sujet. Si aucune proposition est possible, le sujet sera ramené lors du prochain CÉ. Beaucoup de temps est accordé sur ce sujet qui préoccupe les parents et le personnel de l'école pendant la rencontre.

Aucune résolution n'est adoptée

5. Mot de la direction

Vu le temps passé à discuter de l'offre de parascolaire musique, Mme Mélanie Hall passe au point suivant.

6. Décisions

6.1 Approbation des sorties culturelles/éducatives à l'extérieur:

Aucune approbation n'est nécessaire aujourd'hui.

6.2 Approbation des locations de salles :

M. Ibrahim a été rencontré par Mme Mélanie Hall pour lui indiquer qu'il lui est impossible de faire de l'école un lieu de prière ou à connotation religieuse. Ce dernier loue le gymnase pour des cours de karaté. Cette intervention a forcé l'école à revoir son contrat de location de gymnase et à le modifier. Mme Mélanie Hall demande l'approbation du CÉ pour autoriser que la location de gymnase de poursuivre jusqu'à 22h00. Il est noté que si cet organisme nécessite un autre avertissement, le contrat de location du gymnase sera résolu.

Proposé par Stéphanie Ayotte, appuyé par Alain Charlebois
Résolution 2023.11.15-4

6.3 Approbation des modalités quant à l'interdiction des cellulaires/écouteurs et tout autre appareil mobile personnel de l'élève en salle.

Mme Mélanie Hall tient à informer le CÉ que l'école va adopter la nouvelle mesure ministérielle concernant l'interdiction du cellulaire ou tout autre appareil mobile en classe sauf si cette utilisation est requise par :

- Les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant;
- L'état de santé d'un élève;
- Les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les élèves qui seront visés seront avertis par l'enseignant et un avis aux parents pourra être envoyé si la situation devient problématique. Cette nouvelle directive sera ajoutée dans la refonte du Code de Vie par l'école. Il est proposé que les élèves soient avisés de cette nouvelle consigne, mais on juge que ce n'est pas nécessaire de la part du personnel de l'école. Les personnes problématiques seront avisées en temps opportun.

Proposé par Mélisa Ferreira Approuvé par : Carole Migneault
Approuvé à l'unanimité
Résolution 2023.11.15-5

6.4 Approbation pour une demande d'aide financière auprès du ministère (mesure 50530) afin de réaliser l'aménagement de la classe nature (10% amassés par la communauté scolaire)

Le désir et l'évaluation du projet de classe nature datent de l'année 2021-2022 et souhaitent se poursuivre cette année. Mme Mélanie Hall explique que nous devons soumettre une demande de subvention pour un projet visant l'embellissement de la cour d'école et qu'il y aurait une possibilité d'obtenir des sommes pouvant aller jusqu'à 100 000\$ si l'école s'engage à payer 10% de la subvention à travers ses propres fonds. Un plan d'Action présentant les désirs et projets pour installer une classe nature à l'extérieur de l'école a déjà été élaboré l'an passé et est prêt à être présenté de nouveau. Mme Hall voulait vérifier si le CÉ était

ouvert à investir cette somme dans le projet. Les coûts estimés du projet sont de 60 000\$, donc 6000\$ seraient à investir de la part de l'école. La présence de M. Blondin suscite des questions sur les possibilités de financement par le conseiller. M. Blondin mentionne qu'il peut se renseigner sur les possibilités d'obtenir des fonds si un projet est présenté de façon officielle et qu'il pourra servir au public à l'extérieur des heures de classe.

Proposition par : Emilie Turcotte Approuvé par : Stéphanie Ayotte
Approuvé à l'unanimité
Résolution 2023.11.15-6

6.5 Adoption du projet éducatif 2023-2027

Lecture des grandes lignes du projet éducatif par Mme Mélanie Hall CF (document joint dans le TEAMS)

2 grands enjeux des objectifs

- Réussite éducative
- Assurer la sécurité des élèves

Proposition : Jaëlle Normand-Marleau Approbation Carole Migneault
Adopté à l'unanimité
Résolution 2023.11.15-7

- 15 minutes supplémentaires à la rencontre sont proposées par Mélisa Ferreira et approuvées

7.0 Informations ou discussions et consultations

7.1 Formation obligatoire pour les nouveaux membres avant le 15 novembre

Mme Mélanie Hall rappelle que certains membres n'ont pas complété leur formation obligatoire

7.2 Règles de conduite et mesures de sécurité

Il y aura une refonte du Code de Vie de l'école qui demande une consultation auprès de l'équipe-école. Un suivi sera fait par la suite avec le CÉ. Mme Ariane Fréreau propose que le Code de Vie soit disponible sur le site internet de l'école.

7.3 Abattage de l'arbre à l'avant de l'école

La Ville de Gatineau a donné son accord, l'école attend les consignes des ressources matérielles qui doivent aller en appel d'offres pour faire abattre l'arbre.

7.4 Déclaration de la clientèle

Présentation des montants injectés des mesures ministérielles avec explications des différences vs la prévision budgétaire en fonction de la clientèle au 30 septembre par Mme Mélanie Hall

La mesure bonifiée de On bouge va permettre le retour du : Projet on bouge en janvier 2023 si une ressource est trouvée.

- AJOUT 15 min. Proposé par Stéphanie, Appuie Andrée Larivière 20h32

7.5 Mise à jour du fond à destination spéciale et discussion concernant les possibles activités de financement

7.5.1. Toile-araignée et structures

L'école a eu la visite d'un Inspecteur de Sports et Loisir Outaouais. Les filets avec câbles d'acier dans les structures extérieures X3 sont désuets et les fils d'acier sont déchaussés. Le remplacement de ces filets est estimé à 11656 \$ Mme Mélanie Hall demande que cette dépense soit proposée au CÉ lors de la prochaine réunion. Les filets devront être changés en avril 2024 maximum.

Il est discuté d'offrir des possibilités de campagnes de financement à Pâques ou autres pour renflouer les coffres du fond à destination spéciale. Les évaluations de la rentabilité des campagnes de financement faites l'an passé avec M. Julien Cauchon seront explorées pour prendre une décision.

7.5.2. Classe nature

Déjà abordé à la résolution 2023.11.15-6

7.5.3. Jeux éducatifs

Il est proposé que l'OPP ou autre parent bénévole participe à la création d'un bazar de jeux et livres éducatifs à l'école.

7.6 Organisme parents participatifs

Mme Mélanie Bazinet a eu des réponses de parents en vue de l'organisation de l'OPP. La réponse est positive. La première réunion était prévue le 22 nov. 2023, mais devra être annulée dû à la grève.

7.7 Consultation auprès des élèves par le CÉ (fiche thématique 19)

Remettre à la prochaine réunion est proposé par Mélisa Ferreira par manque de temps

Elle propose aux autres membres du comité de lire la fiche 19 explicative en lien avec ce point avant la prochaine réunion.

8.0 Mot de la technicienne en service de garde

Mme Matekalo est absente de la réunion

9.0 Mot des membres du personnel

Mme Andrée trouve difficile d'annoncer tombe en grève illimitée et mentionne trouver que le gouvernement est loin de vouloir arrimer son discours avec les demandes des enseignants. Elle affirme que les nouveaux enseignants doivent rester dans la profession et ceux en place aussi. Pour ce faire, il faut leur offrir de belles conditions de travail.

10.0 Varia

Mme Ariane Gagné-Frégeau propose de réviser le contenu des communications de l'école. Elle partage que certaines informations pertinentes pourraient être ajoutées à l'Info mensuel. Elle partage aussi que certaines pages du site Internet devront être mise à jour afin de permettre une source d'information précise et conviviale pour les parents. Mme Hall explique qu'il y aura une refonte des sites internet pour l'ensemble des écoles du CSS. À la suite de cette refonte, les éléments non pertinents et/ou désuets seront retirés, mais elle entend la demande et va prévoir des mises à jour avec Mme Tina, Mme Jacinthe et Mme Mélanie Bazinet.

Levée de l'assemblée 20h54

11.0 Mot du représentant au comité de parents

Aucune réunion pour le comité de parents
EHDAA pas de comité

12.0 Mot du représentant au comité de parents du CSSPO (Ariane Gagné-Frégeau)

Aucune réunion depuis le dernier CÉ. La prochaine réunion est prévue le mardi 21 novembre 2023 à partir de 19h00.

13.0 Mot du représentant au comité EHDAA du CSSPO (Catherine Gangloff et Geneviève Groulx)

Aucune réunion depuis le dernier CÉ

Procès-verbal rédigé par : Emilie Turcotte



Président.e du Conseil d'établissement



Vice-président.e du Conseil d'établissement



Directrice de l'école St-Jean Bosco